



## droit immobilier propriété foncière

Par **herculedragon**, le **04/07/2009** à **00:19**

Bonjour,

Voici ma demande :

Depuis quelques années 6 ou 7 ans, ma maman qui est âgée de 91 ans et qui vit seule prête un champ à des habitants de son village, ceux-ci le cultivent et récoltent leur production.

Maman leur demande simplement de lui rembourser le montant de la facture d' eau, ce qu' ils font.

[fluo]Existe-t-il un risque juridique de droit de propriété pour ce terrain ? [/fluo]

Il n' existe aucun document écrit.

[fluo]Ces gens peuvent-ils un jour invoquer la force de l' habitude et demander la propriété du terrain ?[/fluo]

Merci de me répondre.

Cordialement.

herculedragon